

ANNEXE : Information destinée à être publiée sur le site internet de la FSMA

Organisme de formation agréé	IFE by Abilways
Sujet/titre de la formation	L'essentiel de la lutte contre le blanchiment
Public/groupe cible	Compliance Officers et responsables juridiques. Toute personne en charge de l'élaboration et de l'exécution des procédures de lutte contre le blanchiment. Collaborateurs juniors.
Planning :	
Date(s)	17-18 octobre 2019
Heure(s) de début et de fin	09h – 17h
Durée	2 jours
Lieu(x)	Bruxelles
Nombre d'heures (points) de formation éligibles dans le cadre de la formation permanente des compliance officers	7 heures
Objectif(s)	Maîtriser les nouvelles obligations en matière de vigilance et de contrôle. Identifier l'ensemble des zones et des facteurs de risque. Éviter toute mise en jeu de la responsabilité bancaire.
Résumé du contenu	<p>Maîtriser le cadre légal de la lutte anti-blanchiment et recenser les pratiques de blanchiment les plus fréquentes</p> <p>Bâtir et pérenniser un dispositif de lutte contre le blanchiment</p> <p>Choisir une organisation efficace pour déceler les risques</p> <p>Identifier les clients et les types d'opérations à surveiller</p>

Forme	<input checked="" type="checkbox"/> De type classique (avec présence physique) <input type="checkbox"/> Enseignement à distance
Matériel de cours	<input type="checkbox"/> Syllabus <input checked="" type="checkbox"/> Slides <input type="checkbox"/> Livres <input type="checkbox"/> Documents <input type="checkbox"/> Autres (préciser) :
Contenu de la formation <i>Merci d'identifier sous le point 3 de la communication FSMA_2018_05 du 8 mai 2018 le numéro du ou des thèmes qui sera (ont) abordé (s) lors de la formation, et de le(s) retranscrire dans l'espace prévu à cet effet, à la droite du présent tableau.</i> <i>Pour tout contenu de formation relatif au point C de la communication susmentionnée, une justification du thème et du lien et intérêt de ce dernier pour les compliance officers doit être fourni dans l'espace prévu à cet effet, à la droite du présent tableau.</i>	A1 A8 A9 A20 B5 B6 B14 B16
Formateur(s)/orateur(s), ainsi que leur profession	Miguel Mairlot ATTORNEY - MEMBER OF THE BRUSSELS BARS ETHIKOS (BE)